

Anglais B2 EAD

Infos pratiques

- > ECTS : 3,0
- > Nombre d'heures : 18,0
- > Période de l'année : Enseignement troisième semestre
- > Méthodes d'enseignement : A distance
- > Forme d'enseignement : Travaux dirigés
- > Composante : Maison des Langues
- > Code ELP : 4K3KAB2D

Présentation

Contenus / programme :

Le cours portera sur le monde de la presse et comprendra l'étude de diverses thématiques (par exemple l'histoire de la presse, la question des « fake news », ou encore l'impact de l'intelligence artificielle), afin d'en cerner les enjeux actuels. L'enrichissement d'un lexique spécifique à l'écriture journalistique permettra à l'étudiant-e de développer ses compétences de compréhension écrite comme orale et débouchera sur l'apprentissage de l'écriture du résumé de texte dans une langue universitaire.

Le cours EAD comprend :

- des activités auto-corrigées pour un apprentissage en autonomie (compréhension de l'oral, compréhension de l'écrit, apprentissage du lexique, révisions des structures grammaticales) en lien avec les thèmes travaillés
- des rendus individuels avec date butoir pour le travail de l'expression écrite
- des forums permettant d'interagir avec le la formatrice et les autres apprenant-es
- un examen blanc au même format que l'examen final pour le dernier entraînement récapitulatif

Compétences travaillées autour des thèmes :

- Compréhension de l'oral

- Compréhension de l'écrit
- Production écrite

Objectifs

Les cours visant l'acquisition du niveau B2 permettent à l'étudiant-e d'approfondir sa maîtrise de la langue. A l'issue des deux semestres de cours, l'étudiant-e sera capable de :

Compréhension de l'écrit :

- comprendre le sens général des documents écrits et savoir repérer des informations et les idées principales d'un texte,
- commenter une citation du texte à la lumière du document,
- repérer le point de vue adopté par l'auteur ou l'autrice.

Compréhension de l'oral :

- restituer en anglais le contenu principal et détaillé de documents audio ou vidéo.

Expression écrite :

- rendre compte de faits et de restituer une information avec ses propres mots,
- utiliser le lexique propre aux thématiques abordées,
- résumer un document (idées principales, articulations essentielles),
- exprimer son opinion et être capable d'exprimer des arguments complémentaires ou contradictoires à ceux donnés dans un document.

Évaluation

Session 1 :

- Compréhension de l'oral (restitution en anglais) et/ou compréhension de l'écrit en lien avec les thèmes abordés pendant le semestre
- Ecriture du résumé d'un article de presse portant sur l'une des thématiques du semestre.

Cette épreuve consiste en un examen sur table d'1h30. Aucun document n'est autorisé.

Session 2 : Examen sur table d'1h30 (même format que pour la session 1).

Pré-requis nécessaires

Niveau B1 validé

Attention, une fois ce semestre de cours validé par une note supérieure ou égale à 10, une réinscription n'est pas possible. Exemple : s'il est validé en semestre 1, il ne peut être repris en semestre 3 ou 5.